

## BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

**Tarifs applicables au 17 octobre 2024**

### TRANSACTION VENTE

- Pour un prix net vendeur inférieur ou égal à 110 000 € : 6 000 € TTC
- Pour un prix net vendeur compris entre 110 001 € et 249 999 €: 6 % TTC en sus du prix net vendeur.
- Pour un prix net vendeur entre 250 000 € et 500 000 €: 5 % TTC en sus du prix net vendeur.
- Pour un prix net vendeur entre 500 001 € et 1 000 000 €: 4 % TTC en sus du prix net vendeur.
- Au-delà de 1 000 001 €: 3.5 % TTC en sus du prix net vendeur.

**Principe du non-cumul :** l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le VENDEUR sauf stipulations contraires prévues au mandat de vente.**

.

**Avis de valeur :** 150 € TTC.

*Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.*

Société AMPLIFICATUM , SARL au capital de 1000 € - Siège social : 2 Rue Dumont 69004 Lyon - RCS Lyon n° 918 825 878 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 6901 2022 000 000 156 délivrée par Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

Garant : GALIAN , TSA 20035 - 75801 Paris CEDEX 08

**L'AGENCE NE PEUT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION OU DE SES HONORAIRES**

# BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE

## TRANSACTION VENTE

### TERRAINS A BATIR, BUREAUX PROFESSIONNELS ET FONDS DE COMMERCE

**Tarifs applicables au 17 octobre 2024**

#### **TRANSACTION VENTE**

---

- Pour un prix net vendeur inférieur ou égal à 100 000 € : 10 000 € TTC
- Pour un prix net vendeur compris entre 100 001 € et 1 000 000 €: 10 % TTC en sus du prix net vendeur.
- Pour un prix net vendeur compris entre 1 000 001 € et 2 000 000 €: 8 % TTC en sus du prix net vendeur.
- Au-delà de 2 000 001 €: 7 % TTC en sus du prix net vendeur.

**Principe du non-cumul :** l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le VENDEUR sauf stipulations contraires prévues au mandat de vente.**

**Avis de valeur :** 150 € TTC.

*Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.*

Société AMPLIFICATUM , SARL au capital de 1000 € - Siège social : 2 Rue Dumont 69004 Lyon - RCS Lyon n° 918 825 878 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 6901 2022 000 000 156 délivrée par Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

Garant : GALLIAN , TSA 20035 - 75801 Paris CEDEX 08

**L'AGENCE NE PEUT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION OU DE SES HONORAIRES**